

Fonds Regards sur l'Afrique

Appel 2023



Le Fonds a été constitué pour répondre aux volontés du Professeur Marie-Soleil FRERE.

Le Fonds a pour objet d'octroyer des aides financières aux étudiant-es du Master en journalisme de l'ULB qui souhaitent effectuer un séjour en Afrique pour y mettre en œuvre un projet journalistique (presse écrite, radio, télévision, web, photo) ou une recherche, dans le cadre de leur mémoire.

Les revenus du Fonds permettent de prendre en charge, selon les besoins exprimés et les revenus du fonds disponibles, le transport, l'hébergement, l'allocation d'un per diem, des frais de traduction et/ou l'assurance du matériel journalistique des étudiant-es du Master en journalisme de l'ULB dans le but de réaliser une production journalistique ou un mémoire en Afrique.

Le montant demandé ne pourra pas dépasser 1.000 euros.

Comment introduire une candidature ?

Appel 2023 pour des séjours entre le 1^{er} juillet 2024 et le 31 juillet 2025.

Plusieurs documents devront être joints à la candidature :

- Le formulaire de candidature ;
- Une lettre de motivation personnalisée ;
- Un document détaillant le projet :
 - Environ deux pages détaillant la problématique traitée et angle choisi dans la production journalistique ou dans le mémoire ;
 - Environ deux pages détaillant la liste des contacts sur place ou des partenariats envisagés dans le pays de destination, budget détaillé du projet mentionnant les autres sources éventuelles de financement ou les demandes introduites auprès d'autres bailleurs de fonds potentiels, montant de la demande auprès du fonds et détails de l'affectation, calendrier de réalisation du mémoire ;
- Un relevé de notes de la dernière année complète délibérée avant le dépôt du dossier et la preuve de réussite de l'ensemble des crédits du bachelier, à l'exception des candidats inscrits en BA3 ;
- L'approbation par mail du.de la directeur-trice du mémoire
- Une lettre marquant l'intérêt et le soutien d'une structure locale qui garantirait que le-la candidat-e bénéficiera réellement sur place des contacts et des partenariats lui permettant de réaliser son mémoire (journalistique ou de recherche).



Critères de recevabilité :

- Les étudiant-es doivent être inscrit-es au moins en BA3 pour postuler au fonds. Mais attention, la candidature ne sera validée que si le.la candidat.e est inscrit.e en MA1 du Master Journalisme au moment du départ et à la condition d'avoir réussi l'ensemble des crédits du bachelier ;
- D'autres financements peuvent être sollicités mais les dépenses prises en charge par la bourse (selon les besoins exprimés, le transport, l'hébergement, l'allocation d'un per diem, des frais de traduction et/ou l'assurance du matériel journalistique) ne peuvent pas faire l'objet d'un autre financement de la part d'un quelconque autre organisme ;
- Le séjour doit être valorisé en ECTS dans le cursus de l'étudiant-e, via le mémoire ;
- La durée effective du séjour doit être de **30 jours minimum**. Les dates du séjour seront attestées par les justificatifs originaux des billets d'avion et des frais de séjour ;
- Le séjour doit se dérouler dans un pays d'Afrique.

La candidature devra être envoyée, au plus tard pour **le 12 janvier 2024 minuit**, par mail au gestionnaire des prix facultaires, prix.ltc@ulb.be

OBLIGATION A LA SUITE DU SEJOUR

- A son retour, l'étudiant.e doit remettre au comité de gestion du fonds un dossier comprenant un rapport sur les activités réalisées, et les pièces justificatives originales des dépenses effectuées grâce au fonds alloué (boarding pass allers-retours et la facture originale de billet d'avion avec la mention du prix exact de celui-ci), à Sandie DELNOY au CP 175 ou par mail à prix.ltc@ulb.be
- Mise à disposition du mémoire ou de la production journalistique pour publication en ligne sur le site du LaPIJ : <https://lapij.ulb.ac.be/>